LE LAVAGE DES LAINES
Les sous-produits qui en dérivent, par P. Cordier, ouvrage en 2 volumes, 16 francs.
En vente au bureau du Journal.

Journal de Roubaix

A. VANESTE
99, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX pour CORBEILLES DE MARIAGE

Cinquante-septième année. — N° 179. ADMINISTRATION: 71, Grande-Rue, à Roubaix JEUDI 27 JUIN 1912

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX ..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, rue Saint-Jacques, 7.
A PARIS ..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principaux Kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes ..... Trois mois .. 5 francs; Six mois .... 9 —; Un an ..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

Grave Accident de Tir à bord d'un Cuirassé : Nombreuses victimes

LE CIRCUIT AUTOMOBILE DE DIEPPE : VICTOIRE DU FRANÇAIS BOILLOT

La Tâche du Général Lyautey

Depuis quelque temps en France, où la renaissance de l'esprit public est un phénomène attachant, on se préoccupe passionnément de la politique extérieure en ce qu'elle intéresse la puissance nationale. Et, en cela, la France a retrouvé la susceptibilité qui est l'âme des résistances fortes. Mais il convient cependant que cette susceptibilité ne se confonde pas avec la nervosité parlementaire et qu'au contraire le pays impose à ses représentants l'aptitude à une action soutenue et soucieuse de réalisation.

C'est le sentiment qui doit diriger notre politique marocaine et qui doit inspirer aux Chambres et au pays confiance lorsque le gouvernement leur dit : « J'ai envoyé à Fez l'homme le plus qualifié pour y tenir notre drapeau. Donnez-lui le temps d'agir et jugez-le sur ses actes. »

En mars 1911, la situation était mauvaise au Maroc parce qu'on n'avait tiré que le plus médiocre parti des possibilités d'action créées par le traité franco-allemand de 1909. M. Maurice Long, rapporteur à la Chambre de la Commission des affaires extérieures, le constate en ces termes : « En réalité, le maghzen, contraint par la détresse financière qu'il avait toujours connue, par sa détresse militaire et politique, était venu à nous peu à peu, au cours des années 1909 et 1910. Au commencement de 1911, il paraissait donc préparé à suivre nos directions. Il était peut-être moins prêt à faire cesser les abus que nous avions l'intention de faire disparaître. Il n'avait pas encore modifié ses procédés traditionnels d'administration, mais, en nous invitant à prendre le contrôle de cette administration, il nous permettait d'organiser un nouvel état de choses. » Malheureusement l'insurrection, fruit de l'inaction, réduisit à néant tous les projets de réforme.

Le coup d'Agadir, conséquence de nos fautes et de la convoitise allemande éveillée par notre impuissance, prolongea la situation fausse. La conclusion du traité du 4 novembre 1911 n'y mit pas fin; en réalité, le premier effort d'ensemble d'organisation ne date que de l'émeute de Fez (avril 1912), et c'est depuis lors qu'apparaissent les difficultés de la tâche confiée au général Lyautey.

Comme il convient, notre entreprise marocaine n'a plus qu'un seul directeur. Cette concentration absolue des pouvoirs était nécessaire, non seulement pour répondre aux difficultés immédiates de la situation autour de Fez, mais encore et surtout pour jeter les fondements d'une œuvre dont l'orientation se dessine. Par son expérience propre, les conseils dont il est entouré, la vision directe qu'il a des choses, le général Lyautey est infiniment plus à même que les bureaux de Paris de concevoir et de créer les organismes du protectorat. D'ailleurs, le décret qui a défini les pouvoirs du résident général de France au Maroc et qui en fait un plénipotentiaire au sens littéral du mot, répond bien à cette exigence de la situation.

La désorganisation est totale au Maroc, mais il y a des ressources utilisables. En matière de finances, il y a un excédent de recettes de 15 millions environ : ce n'est guère, mais c'est plus qu'on n'osait espérer. Il y a surtout un grand parti à tirer des travaux publics et M. Maurice Long écrit à ce sujet, dans son rapport : « Il faut, pour les travaux publics, s'élever à une vue d'ensemble et résoudre les deux grands problèmes qui se posent : 1° donner au Maroc, pays orienté vers l'Atlantique, un grand port situé sur l'océan et des ports régionaux; 2° tracer des voies ferrées suivant les principales artères traditionnelles de ce pays, et leur apporter du trafic par l'amélioration des routes ou lorsqu'on le peut des voies navigables. Tarder à équiper un grand port, ce serait, en effet, engorger le trafic d'exportation en proportion même des facilités qu'on donnerait au trafic intérieur. Et créer des chemins de fer dont le tracé ou la construction ne correspondraient pas à des besoins que tous les maîtres successifs du Maroc ont reconnus, ce serait fausser le développement du pays ou bien se condamner à de nouveaux sacrifices. »

Des initiatives intéressantes sont aussi à prendre en matière de monnaie, de mines, de justice, d'assistance et de propriété foncière pour le règlement des conditions légales de celle-ci, il sera même bon de se hâter, car la spéculation s'est jetée sur le Maroc, notamment en ce qui concerne les biens maghzen. On y procédera sans froisser la mentalité musulmane et en préparant, au fur et à mesure des mutations, les éléments d'un registre foncier.

En somme, et sans déprécier les résultats nécessairement décousus que nous avons obtenus depuis Algésiras, tout, suivant l'expression de M. Long, est à reprendre par la base. Et c'est ce qui fait l'énorme difficulté de l'œuvre confiée au général Lyautey. Se garder et organiser en se gardant, voilà la tâche présente du résident général : elle est lourde. Mais déjà on se rend compte qu'il est résolu à la remplir tout entière. La méthode des opérations militaires dont il a remis la direction au général Gouraud, est d'une ingéniosité qui force l'approbation. L'étendard du prophète est aux mains du maghzen réformé, contrôlé, dirigé par nous; c'est au maghzen qu'iront les soumissions chaque jour plus nombreuses, déterminées par l'affirmation de notre force. Un mois à peine a passé depuis qu'est ainsi assurée la coordination de l'action militaire et de l'action politique et voici que déjà on perçoit le progrès. Le cercle d'insécurité se distend : l'intérêt fonde la paix féconde.

Georges LAURENCE.

CHOSES & AUTRES

On parle de l'expédition marocaine :

— Nos soldats ont affaire à de sérieux adversaires, dit quelqu'un; ces cavaliers berbères apparaissent, frappent comme la foudre et disparaissent, évanouis comme des fantômes.

— Dame, objecte Boireau, vous connaissez la fameuse phrase : *Les Maures vont vite!*

***

Une circulaire vient de rétablir les sonneries et batteries dans l'armée.

— A la bonne heure, voilà une circulaire qui fera du bruit.

***

Le manager de Carpentier a passé l'éponge et...

— Tout est à recommencer !

INFORMATIONS

La réorganisation des conseils de guerre

Paris, 26 juin. — La Commission sénatoriale de l'armée a approuvé le rapport de M. Gervais, sur la réorganisation des conseils de guerre. On sait que M. Gervais, dans son rapport, a émis un avis favorable à cette réforme.

L'assassinat du « jaune »

Le Mans, 26 juin. — On a procédé aujourd'hui à l'autopsie du cadavre d'Henri Loison, le terrassier « jaune » tué par le syndicaliste Gilloton. Il en résulte que la victime a succombé à une hémorragie cérébrale foudroyante consécutive aux coups qu'elle a reçus à la tête.

La troisième escadre dans la Manche

Brest, 26 juin. — La phase la plus importante des prochaines grandes manœuvres de la troisième escadre se déroulera dans le Pas-de-Calais. Toutes les flottilles de torpilleurs et de sous-marins de la Manche et de l'Océan s'y trouveront réunies pour défendre l'entrée du détroit.

M. Guist'hau malade

Paris, 26 juin. — M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, a dû s'aliter. Il s'agit d'une indisposition due à la fatigue

Un vol de 325.000 francs en Allemagne

Berlin, 26 juin. — Le garçon de recettes Brunning a volé, à la caisse d'un établissement financier, 325.000 francs en papier-monnaie.

M. Millerand et les Socialistes

UN DÉMENTI

Paris, 26 juin. — Les agences officieuses communiquent la note suivante :

Un journal socialiste a publié une information de laquelle il résulterait que le colonel du 46me de ligne, s'adressant aux officiers de son régiment, se serait ainsi exprimé :

« Vous savez que M. Millerand a dit, entre autres excellentes choses, qu'il voulait remettre l'armée au point où elle était avant l'affaire Dreyfus ».

Nous sommes autorisés à déclarer que cette information est purement fantaisiste et que ces propos n'ont été tenus par le ministre de la guerre pas plus que par l'officier supérieur visé.

LA FRANCE AU MAROC

LA COLONNE GOURAUD

Fez, 26 juin. — Le général Gouraud projette de pousser une pointe vers Souk-El-Arba de Tissa sur l'oued Leben. Quelques groupements viennent offrir leur soumission. Le général Gouraud rentrera probablement à Fez dans les premiers jours de juillet.

LA COLONNE DALBIEZ

Le général Dalbiez a eu une rencontre le 23 juin à Riba avec les Beni Mtii et les gens de Sidi-Raho. Le combat a été très vif. L'ennemi a été repoussé. Nous avons eu trois indigènes tués et treize blessés.

DANS LE SUD

Tanger, 26 juin. — On mande de Mogador, 20 juin, que le prétendant Hira maintient son autorité dans le sous-occidental où la plupart des tribus lui restent attachées à cause du caractère religieux que lui donne sa qualité de fils du marabout Ma-El-Ainin.

Les tribus sahariennes lui ont envoyé plusieurs centaines de Méharistes.

Hiba a confié à deux de ses frères, le commandement de deux contingents qu'il compte envoyer l'un à Taroudans, l'autre à Marrakech.

On est sans inquiétude en ce qui concerne Marrakech, où les grands caïds du sud ne laisseront pas arriver un nouveau maître.

Les négociations franco-espagnoles

LE RÉGIME DOUANIER

Madrid, 26 juin. — Il semble que le gouvernement espagnol se soit rendu compte de l'impossibilité de faire accepter par la France ses prétentions au sujet du système douanier dont il espérait faire bénéficier les douanes espagnoles de Larache et des autres ports par lesquels peuvent entrer les marchandises en transit destinées à la zone française. On en revient aujourd'hui au système normal de l'entrée en franchise des marchandises devant gagner directement la zone française et du payement des droits au passage de la ligne de transit de la zone française moyennant un acquit-à-caution. Les délégués techniques sont à peu près d'accord, mais leur texte doit au préalable être soumis à leurs gouvernements respectifs; avant cette ratification nécessaire, il sera prématuré d'affirmer que l'accord est définitif. On a fait un grand pas sur la question de Tanger dont on a arrêté dans ses lignes principales la future constitution municipale, mais les points de détail qui n'ont pas été encore étudiés sont nombreux.

Enfin, l'une des questions les plus délicates : celle du pourcentage des charges de la dette marocaine à répartir entre les ports de Tanger, Larache et Tétouan, est à peu près définie.

L'étude de la question du chemin de fer se poursuit activement et le problème de la situation des franciscains espagnols dans la zone française est résolu. Il y a donc dans l'ensemble une réelle amélioration, mais les surprises demeurent possibles, et il ne faut pas oublier que les questions territoriales comme celles du Louqqos et de la Moulouia entre autres, restent en suspens.

GRAVE ACCIDENT à bord d'un Cuirassé

PENDANT DES EXERCICES DE TIR AUX SALINS D'HYÈRES

Nombreux Blessés dont trois Officiers

Paris, 26 juin. — On annonce de Toulon, qu'un très grave accident s'est produit aux Salins-d'Hyères, pendant les exercices de tir, à bord du cuirassé « Jules-Michelet ». Les dépêches, reçues à ce sujet, s'accordent à dire que le nombre des victimes serait d'une vingtaine, sans préciser s'il y a des morts.

Toulon, 6 heures 30. — La Préfecture maritime vient d'être informée, par T. S. F. qu'un grave accident s'est produit à bord du croiseur-cuirassé « Jules-Michelet », commandé par le capitaine de vaisseau Pradier, qui demande au vice-amiral Marin d'Arbel, d'envoyer, aux Salins-d'Hyères, où est le navire, tous les médecins de l'escadre.

Les blessés conduits à l'hôpital

Toulon, 7 heures soir. — L'accident du « Jules-Michelet » s'est produit au cours des exercices de tir, effectués entre les apprentis canonniers du « Tourville », du « Jules-Michelet », du « Requin » et du « D'Entre-Casteaux ».

La canonnière « Le Goliath » a recueilli une partie des blessés et les transporte à l'hôpital Saint-Mandrier. L'accident se réduit à l'explosion d'une pièce.

Toulon, 8 heures 20 soir. — La préfecture maritime n'a pu recevoir, de l'école de canonnage, des renseignements précis sur l'accident du « Jules-Michelet ». Le mistral est très violent et la mer est houleuse.

Le transfert des blessés depuis les Salins-d'Hyères jusqu'à Saint-Mandrier, s'effectue péniblement. Il n'y a pas de mort, dit-on, mais on apprend, à la dernière heure, que le nombre des blessés atteint une vingtaine. Les blessés sont ramenés par le « Goliath » et par le « Requin ».

Trois officiers et vingt hommes blessés

Toulon, 8 heures 40. — L'accident du « Jules-Michelet » dépasse encore en gravité l'importance que lui donnaient les premières informations venues des Salins-d'Hyères ». Le nombre des victimes serait de 23, dont 3 officiers et plusieurs blessés seraient mourants.

On attend toujours, sur les circonstances de l'accident, des renseignements qui ne seront connus qu'à l'arrivée des victimes et des officiers qui les accompagnent à Saint-Mandrier.

Un mort

Toulon, 23 juin. — Une des victimes est morte en arrivant à l'hôpital.

Le Pain Cher

UNE GRÈVE DE BOULANGERS

Toulouse, 26 juin. — Deux tiers environ des boulangers Toulousains sont en grève.

Les fours des grévistes ont été réquisitionnés. Ils ont fonctionné sous la surveillance d'employés municipaux, en même tecps que les fours militaires mis par le Ministre de la Guerre à la disposition de la Mairie.

La vente du pain a eu lieu ce matin, dans les écoles. Le Préfet de la Haute-Garonne a eu une entrevue avec les minotiers. Ceux-ci ont déclaré qu'en raison d'engagements contractés et par suite du manque de farine dans les magasins, ils ne pouvaient fournir à la Mairie, la quantité de farine nécessaire à l'approvisionnement de la ville.

Le Préfet a télégraphié à Paris, pour demander 200.000 kilos de farine.

Un certain nombre de boulangers non grévistes, ont été visités la nuit dernière par quelques patrons, qui voulaient empêcher la mise en four. Les agents ont dû intervenir.

LA DISETTE DU BLÉ

Carmaux, 26 juin. — De Carmaux, d'Albi et de Cahors seront expédiés sur Toulouse, des wagons entiers de pain.

A Carmaux, une certaine effervescence provoquée par la cherté du pain se manifeste parmi les mineurs et les verriers.

Tarbes, 26 juin. — Sur des ordres reçus dans la nuit, la manutention militaire de Tarbes, a fabriqué 2.000 kilos de pain, qui ont été envoyés ce matin, à Toulouse.

Au Conseil Général de la Seine

M. POIRIER DE NARÇAY EST ÉLU PRÉSIDENT

Paris, 26 juin. — Le Conseil général de la Seine, nouvellement élu, s'est réuni aujourd'hui pour la première fois. Le doyen d'âge M. Lampue, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Je constate que si l'escadre socialiste du Conseil municipal s'est accrue de quatre unités de combat, l'escadre du département s'est augmentée de cinq. Quatre et cinq font neuf, si je ne m'abuse, et ce n'est là, Messieurs, qu'une entrée de jeu. Ne voyez-vous pas, là-bas, là-bas, les mirages du grand soir ? Bourgeois, mon pauvre Bourgeois, tiens-toi bien, ton heure dernière sonnera bientôt à l'horloge du destin. »

Il a été procédé ensuite à l'élection du président. Les modérés ont décidé de présenter comme président M. Poirier de Narçay, anti-collectiviste, et pour vice-présidents, MM. Massard et Marin; pour secrétaires, MM. Marcel Habert, de Puy-Maigre, Guibourg et Fontane; pour les fonctions de syndic, M. Gay.

Les socialistes unifiés, suivant la même tactique qu'au Conseil municipal, avaient, ces jours derniers, décidé de ne point prendre part au scrutin.

M. Poirier de Narçay a été élu au 2e tour de scrutin, par 44 voix sur 84 votants, contre 40 voix à M. Henri Rousselle, radical-socialiste.

Par 44 et 41 voix, MM. Massard, républicain libéral, et Marin, radical dissident, ont été élus vice-présidents du Conseil général de la Seine.

Sur les 22 socialistes unifiés que compte le Conseil général, 18 se sont abstenus de prendre part au vote conformément à la décision de la Fédération de la Seine.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

CHUTE D'UN AVIATEUR

Reims, 26 juin. — Au moment où l'aviateur Barrillon atterrissait dans un champ de blé, près de Romigny, les roues et l'hélice de son monoplan se sont prises dans les tiges de blé, l'appareil a capoté et a été sérieusement endommagé. L'aviateur Barrillon est blessé à l'arcade sourcilière et au genou,

LES QUOTIDIENNES

Contre le Crime

Plusieurs maires de grandes villes, — ceux de Lyon et de Bordeaux, par exemple, — viennent de prendre une excellente initiative : ils ont interdit, par arrêté, toutes les vues cinématographiques représentant des agissements criminels.

Grâce à l'inconscience de certains industriels, le cinématographe est devenu une véritable école de cambriolage et de meurtre. Beaucoup de « films d'art » reproduisent avec une saisissante vérité, les scènes les plus variées de la vie et des exploits des malfaiteurs. Les véritables artistes qui les miment arrivent à un tel degré d'habileté; ils se mettent si bien dans la peau des rôdeurs de barrières, des habitués des fortifs, des voleurs ou des assassins; en un mot, il font les brigands avec un tel naturel qu'on s'imagine avoir devant soi les « professionnels » les plus réputés de la haute et de la basse pègre.

Certains types qu'on ne rencontrait autrefois que très rarement au spectacle, nous sont devenus tout à fait familiers. Ainsi, le rat d'hôtel, l'escroc américain, le gentleman cambrioleur, le perceur de murailles, le dévaliseur d'express, sont maintenant de vieilles connaissances que nous retrouvons régulièrement, je ne dis pas avec plaisir, mais sans aucun étonnement.

Aujourd'hui, un citoyen qui a quelques aptitudes et vingt sous dans sa poche, peut apprendre facilement l'art de se faire des rentes en jouant à quelques « proprios » un tour à la Mandrin ou en « refroidissant » convenablement une vieille rentière : il n'a qu'à entrer au cinéma. Si au bout de deux ou trois séances il n'arrive pas à forcer adroitement un coffre-fort ou à « suriner » proprement un paisible promeneur, c'est qu'il n'a pas la vocation.

Vous exagérez, me dira-t-on. Les représentations cinématographiques ne sont pas toujours, tant s'en faut, d'une moralité irréprochable, mais de là à les transformer en leçons de crime, il y a de la marge. Si tous ceux qui y assistent devenaient des fripons, où irions-nous !

Evidemment. Les jeunes gens qui se délectent à la lecture passionnante mais dangereuse et vide des romans policiers ne deviennent pas tous non plus des Arsène Lupin ou des Sherlock Holmès. Il faut l'influence secrète, des dispositions naturelles, l'occasion. Mais il est prouvé par les aveux, la confession de beaucoup de criminels, que ces ouvrages peuvent donner le goût, le désir du mal et, pour les débuts du moins, fournir les premiers « trucs » indispensables.

A plus forte raison les images qui impressionnent si puissamment les esprits simples sont-elles pernicieuses et démoralisantes quand les sujets choisis non seulement n'élèvent pas l'âme, mais la traînent au contraire dans tous les cloaques, dans tous les bas-fonds de la société.

Oui, on a raison de défendre les enfants, les faibles, les ignorants contre l'influence malsaine de certains spectacles et la lente mais sûre intoxication du mauvais exemple.

Maurice Aubert.

L'Impôt sur le Revenu devant la Commission Sénatoriale

Paris, 26 juin. — La commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu s'est réunie sous la présidence de M. Poirrier. A la fin de sa réunion, elle a communiqué la note suivante :

« La commission a continué l'examen de la partie de l'avant-projet de M. Aimond qui concerne l'imposition des Fonds d'Etats étrangers. Elle a décidé d'entendre sur cette question quelques personnes spécialement compétentes. D'autre part, elle a résolu, en ce qui concerne l'impôt du timbre et l'impôt de transmission, que ces impôts continueraient à être assis sur le capital. Elle a pris en considération une proposition du rapporteur tendant à rendre l'impôt du timbre proportionnel au cours moyen de l'année précédente, comme est actuellement le droit de transmission. Elle a décidé de prier le ministre des finances de lui indiquer le taux qu'il conviendrait d'adopter pour l'impôt du timbre en vue d'obtenir sur cet impôt la même plus-value que celle qu'escomptait le projet du rapporteur. »

LE GRAND-PRIX de l'Automobile-Club de France

UNE VICTOIRE FRANÇAISE

Boillot gagne l'épreuve, précédant Wagner et Rigal. — Ce dernier remporte la "Coupe de l'Auto". - Bruce-Brown est éliminé. — Il termine l'épreuve officieusement et se classe troisième

Une belle fin de course

ENFIN !...

Le Grand-Prix de l'Automobile-Club de France s'est terminé aujourd'hui par une victoire française, Boillot ayant réussi à s'adjuger la première place devant Wagner et Rigal.

C'est enfin un succès pour notre industrie et un succès que nous n'avions pas connu depuis 1906, année où Ssiz remporta le Grand-Prix sur le Circuit de la Sarthe.

En 1907 et en 1908, l'Automobile-Club de France fit courir le Grand-Prix sur le Circuit de Dieppe et chaque fois nous fûmes battus. Nazzaro fit d'abord triompher les couleurs italiennes et Lautenshlager donna à l'Allemagne la seconde victoire.

Ces échecs successifs découragèrent nos constructeurs; la plupart résolurent alors de ne plus s'aligner dans cette grande épreuve annuelle, qui leur était fatale, et le Grand-Prix de l'A.-C.-F. ne fut plus couru.

pour nous rassurer. Certes Boillot ne suivait Bruce-Brown qu'avec deux minutes de retard et, à moins d'un accident, l'écart final entre les deux rivaux devait être, après les 1.550 kilomètres, absolument insignifiant, mais il n'en était pas moins vrai que la victoire nous eut encore une fois échappée...

Fort heureusement nos craintes ont été vaines et pour la première fois depuis 1906 nous pouvons applaudir aujourd'hui, un beau succès de l'industrie automobile française, succès d'autant plus méritoire que, répétons-le, la coalition des marques étrangères était plus formidable qu'elle ne le fut jamais.

L'ACCIDENT DU CIRCUIT

Au volant, Collinet, blessé, et son mécanicien Bassagnano, qui a été tué

Autour des départs

Dieppe, 26 juin. — Il fait ce matin un temps effroyable. Le public est rare. L'intérêt de l'épreuve s'augmente aujourd'hui du fait que les concurrents ont dû garer leurs autos telles qu'elles ont fini hier et partent dans leur ordre de classement. On verra enfin une course où celui qui arrivera le premier sera le gagnant. Les voitures sont amenées au départ soit à bras soit par un cheval. A leur heure respective de départ et à ce moment là seulement les concurrents et leurs mécaniciens sont autorisés à mettre en marche ou du moins à essayer. Tout l'intérêt se concentre sur Bruce Brown et Boillot, les deux pilotes qui se disputent actuellement la première place. La voiture de Bruce Brown est mise assez promptement en marche et dans une effroyable embardée causée par le terrain détrempé, Bruce Brown, le premier, s'élance sur la route.

Boillot perd quelques minutes. Wagner réussit à partir derrière Bruce-Brown. Encore quelques minutes et Boillot s'élance à son tour sur la route.

LE VAINQUEUR DE LA PREMIERE JOURNÉE : BRUCE-BROWN

... Mais peu à peu un revirement se produisit.

La Coupe des Voiturettes organisée par l'*Auto* avec le concours de l'Automobile-Club du Nord de la France remporta en 1909, 1910 et 1911 un tel succès que les constructeurs — et surtout les nouveaux venus — jugèrent que les courses automobiles ne devaient point être abandonnées... Finalement ils obtinrent gain de cause et l'A. C. F. décida de faire courir en même temps que son Grand-Prix, la Coupe de l'Auto si le nombre des engagements atteignait au minimum 30 voitures... Or le chiffre des inscrits fut de 58 c'est-à-dire près du double : c'était déjà un premier succès.

Cependant la participation étrangère était telle que l'on craignait que notre industrie subisse, cette année encore une défaite, et le résultat de la première journée, ne fut pas